

Défi-MR-PS : nouvelles convergences laïques au parlement

CHAMBRE Le débat sur la laïcité de l'Etat, le port des signes convictionnels, prend forme en commission. Des alliances se dessinent

Tout finit par advenir, même un débat sur la laïcité en Belgique. A la Chambre, la commission de révision de la Constitution est le théâtre aujourd'hui du premier acte dans un débat qui sera long, dont l'issue est incertaine, mais qui rend compte d'une prise de conscience : les valeurs héritées des Lumières, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, sont à risque. Réaffirmer ces principes ? On pense (certains ne pensent qu'à ça...) au port du foulard dans les administrations, entre autres signes convictionnels et partisans, à la place des autorités religieuses, catholiques en premier, dans l'espace public.

Avec Olivier Maingain et Didier Gosuin, Défi (ex-FDF) presse en faveur d'une modification constitutionnelle, afin d'introduire dans le texte fondamental le concept de « laïcité politique ». Les libéraux-réformateurs lui préfèrent celui de « neutralité ». Avec Laurette Onkelinx, les socialistes, prudents jusqu'à présent, s'avancent.

La cheffe de groupe nous explique : « Notre Constitution a été remaniée à de nombreuses reprises, on ne perçoit plus très bien quelles grandes valeurs la composent. Or, il faut battre en brèche le retour de la barbarie. Donc, je dis oui à l'affirmation de nos valeurs : égalité, démocratie sociale, exercice des libertés... ».

Laurette Onkelinx n'élude pas le débat dans le débat, celui ayant trait à la laïcité, mais recadre : « Le terme est discutable, nous sommes dans un pays où il y a le Pacte scolaire, le financement des cultes, ainsi qu'une laïcité philosophique reconnue à l'égal des cultes. Il ne faut pas se braquer sur les mots, regarder le problème par le petit bout de la lorgnette. Neutralité, laïcité ? Pourquoi pas "neutralité laïque" ? On peut y ré-

fléchir. Sachant qu'on peut discuter de tout, mais attention à ne pas orienter les discussions dans un seul sens, sur le foulard, et à stigmatiser une communauté ».

La socialiste adopte là une po-

sition personnelle (elle ajoute : « Modifier la Constitution ou bien rédiger un préambule avec les valeurs, les deux options sont possibles ») qui sera celle défendue par son groupe parlementaire à la Chambre, alors que le PS reste partagé/divisé, à Bruxelles spécialement, entre les plus laïcs (Laurette Onkelinx, Ivan Mayeur, Philippe Close, Karine Lalieux, Charles Picqué, Rachid Madrane, Grégor Chapelle...) et d'autres (Ahmed Laaouej, Catherine Moureaux, voire Rudi Vervoort...) pour les-

quels le débat général n'est pas prioritaire et celui ayant trait au port des signes convictionnels pourrait cibler inutilement la communauté musulmane, qui se refermera, électoralement également. Les rouges cherchent la synthèse.

Le CDH pas chaud du tout

Parmi les partis rétifs à tout débat, le CD&V fait bloc, la N-VA aussi, les verts (Groen et Ecolo) ne s'engagent pas, les centristes-

humanistes ne sont pas chauds du tout : « Quand je vois les propos des uns et des autres, je constate qu'il n'y a d'accord ni sur l'objet, ni sur l'objectif, ni sur les conséquences d'un tel débat. Pour le reste, pour le pluralisme d'opinion, la séparation Eglise-Etat, notre Constitution me paraît claire. Enfin, je vois bien que certains voudraient nous entraîner dans un débat sur des acquis comme l'enseignement libre, les hôpitaux, etc. Où cela mène-t-il ? » Au CDH, on glisse : « De toute façon, les articles concernés ne sont pas ouverts à révision pour cette législature, alors... ».

Alors, la commission de révision se réunit ce mercredi et, vraisemblablement, des rapporteurs (des députés en son sein) seront chargés de rédiger un rapport introductif. Les débats, les vrais, débiteront dans quelques semaines. Au bout du compte, pour modifier la Constitution, il faudra réunir deux tiers des voix. Inaccessible ? ■

DAVID COPPI